



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

130^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 16 – 20.3.2014

Conseil directeur
Point 8

CL/194/8-R.1
24 janvier 2014

COOPERATION AVEC LE SYSTEME DES NATIONS UNIES

On trouvera dans le présent document un résumé des activités menées en collaboration avec le système des Nations Unies du 15 octobre 2013 au 15 mars 2014.

Organisation des Nations Unies

- L'UIP a poursuivi sa démarche consistant à donner une perspective parlementaire au programme de développement pour l'après-2015, par le biais de deux contributions aux séances du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale des Nations Unies, à savoir sur les questions macroéconomiques et sur la gouvernance (novembre 2013 et février 2014). La contribution à la séance de novembre découlait directement des résultats de l'Audition parlementaire aux Nations Unies tenue quelques jours auparavant, qui a réaffirmé la nécessité d'instaurer un modèle économique davantage axé sur le bien-être des populations plutôt que sur la croissance matérielle. Les conclusions de la contribution à la séance de février plaident pour faire de la gouvernance démocratique un objectif à part entière des nouveaux objectifs de développement durable. Afin de donner encore davantage de poids à ce message, une réunion parallèle a été organisée avec d'autres partenaires, le 6 février, pour aborder les moyens de mesurer la gouvernance démocratique (c'est-à-dire des cibles et des indicateurs).
- L'Audition parlementaire annuelle UIP-ONU s'est déroulée les 14 et 15 novembre à New York. Intitulée *Repenser le développement durable : en quête d'un agenda mondial transformationnel en 2015*, l'Audition a été co-organisée pour la première fois par le Président de l'Assemblée générale et le Président du Conseil économique et social. Elle a apporté une contribution parlementaire majeure aux consultations mondiales sur l'après-2015, permettant de mettre en évidence les messages clés quant au modèle économique de développement, à la gouvernance démocratique et aux questions de genre, entre autres.
- En guise de prélude aux préparatifs de la quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement en 2015, des consultations préliminaires ont eu lieu avec de hauts responsables de l'ONU pour s'assurer de la bonne coordination de la Conférence avec l'ensemble du processus de l'après-2015, et en particulier avec le Sommet des Nations Unies prévu cette année-là. Des discussions ont été menées avec le Secrétaire général de l'ONU, le Vice-Secrétaire général et le Conseiller juridique des Nations Unies, entre autres. Un représentant du Secrétaire général de l'ONU a également été convié à participer à la première réunion du Comité préparatoire, qui s'est tenue à Genève les 27 et 28 janvier 2014.

- Des travaux préparatoires sont en cours en vue du débat à l'Assemblée générale des Nations Unies sur "l'interaction entre l'ONU, les parlements et l'UIP", prévu pour avril-mai 2014. L'UIP a étroitement collaboré avec le Secrétariat de l'ONU sur les principaux éléments du rapport du Secrétaire général de cette organisation (dont la publication est attendue dans le courant de l'année), qui serviront de base au débat. L'UIP s'est appuyée sur ces éléments pour rédiger une première version de la résolution correspondante de l'Assemblée générale, qui sera examinée lors de la 130^{ème} Assemblée avant d'être communiquée aux Etats membres de l'ONU. Des consultations avec les missions permanentes à New York devraient avoir lieu début avril.
- L'UIP a noué un partenariat avec le Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies et le World Future Council en vue de faire mieux connaître et de sélectionner certaines des meilleures politiques au monde en matière de désarmement. Une conférence de presse et une cérémonie de remise de prix ont été organisées le 23 octobre au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. De nombreux diplomates et hauts responsables de l'ONU étaient présents lors de la cérémonie, parmi lesquels les ambassadeurs de la plupart des pays d'Amérique latine (le premier prix [or] a été décerné au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes).
- Compte tenu de la vaste réforme opérée au sein du Conseil économique et social et de ses possibles répercussions sur les coopérations à venir avec l'UIP et les parlements, le Secrétaire général de l'UIP a été convié à participer à un séminaire avec les ambassadeurs du Conseil les 16 et 17 novembre 2013 et à prononcer un discours-programme sur le rôle des parlements pour amener les gouvernements à rendre compte de la mise en œuvre du Programme de développement pour l'après-2015.
- Le deuxième symposium en vue de la session 2014 du Forum pour la coopération en matière de développement a eu lieu à la mi-octobre à Montreux (Suisse). L'UIP y a été représentée par une délégation de parlementaires qui a participé au débat sur la façon dont la coopération au développement (l'aide, mais aussi les autres flux de financement du développement) devrait être reconfigurée pour l'après-2015. Un avant-projet de note d'orientation sur les politiques nationales d'aide a été présenté au Groupe consultatif du Forum, dirigé par le Secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires économiques et sociales.

ONU Femmes

- Le Secrétaire général de l'UIP a rencontré pour la première fois la nouvelle Directrice exécutive d'ONU Femmes, Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka, pour un échange de vues sur les possibilités de coopération entre les deux organisations. Entre autres sujets, ils ont évoqué la signature d'un protocole d'accord entre l'UIP et ONU Femmes pour mieux définir les futurs projets de coopération.
- Des hauts responsables d'ONU Femmes ont assisté au débat organisé par les Présidentes de parlement lors de leur huitième réunion annuelle, qui s'est tenue en novembre 2013 à New York, juste avant l'Audition parlementaire annuelle. Les participants ont examiné la dimension genre des questions inscrites à l'ordre du jour de l'Audition, et se sont également penchés sur l'opportunité de faire de la question du genre un objectif à part entière des nouveaux objectifs de développement durable ainsi que sur la façon de formuler cet objectif.
- En coopération avec ONU Femmes, l'UIP a tenu sa réunion parlementaire annuelle à l'occasion de la 58^{ème} session de la Commission de la condition de la femme, à la mi-mars 2014. La réunion, qui s'est déroulée sur une journée, a fait écho au thème prioritaire de la session, axé sur la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement pour les femmes et les filles.
- L'UIP et ONU Femmes se sont à nouveau associés pour établir la Carte des femmes en politique 2014. La Carte a été présentée à la 58^{ème} session de la Commission de la condition de la femme, à New York.

- Une séance de concertation a été organisée en octobre 2013 entre le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et une délégation parlementaire de haut niveau de l'UIP afin de réfléchir ensemble sur la question de la coopération entre les parlements, l'UIP et le Comité. Les participants ont pu identifier les difficultés auxquelles se heurtent les parlements pour participer à l'élaboration des rapports du Comité et se sont également intéressés aux stratégies qui permettraient de renforcer la coopération et d'obtenir des améliorations.

PNUD

- Plusieurs consultations ont été organisées avec le PNUD (Groupe de la gouvernance démocratique) pour préparer la réunion parallèle sur la gouvernance démocratique qui s'est tenue en février pendant la session du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale. Le concours du PNUD – tant au niveau de son siège que sur le terrain – a également été sollicité pour organiser une consultation régionale qui se tiendra au Sénat du Mexique en mai 2014 sur le programme de l'après-2015 pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.
- Le PNUD, l'UIP et d'autres organisations ont constitué un groupe de travail en vue d'élaborer une série de principes communs pour les spécialistes du renforcement des parlements. Une fois parachevés, ces principes devraient servir de point de référence pour le renforcement de l'institution parlementaire, afin de garantir aux parlements un appui pérenne et qui soit fondé sur leurs besoins de développement respectifs.
- L'UIP a continué de mener, en étroite collaboration avec les bureaux du PNUD dans les pays, des activités d'assistance technique et des programmes de renforcement des capacités au profit des parlements nationaux. Ces six derniers mois, l'UIP a travaillé auprès des Parlements du Bangladesh, du Myanmar, du Pakistan et de la Palestine, ainsi qu'avec ceux des Palaos et de Samoa (dans le cadre d'un accord signé en août 2013 avec le Centre du PNUD pour le Pacifique).
- L'UIP et le PNUD ont publié conjointement un document intitulé *Des lois efficaces pour en finir avec le VIH et le sida : agir au Parlement*. Cette publication donne des exemples de textes de loi qui, dans diverses parties du monde, ont permis d'enrayer la propagation du VIH, et tire des enseignements de l'expérience des parlementaires qui ont participé à leur élaboration. L'objectif est de montrer l'impact que peuvent avoir les parlementaires dans la riposte au VIH et d'encourager la révision par les parlements des lois qui empêchent de lutter efficacement contre le VIH, en particulier celles qui criminalisent les populations clés.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

- L'UIP et le HCR ont réalisé et présenté conjointement un guide à l'usage des parlementaires intitulé *Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays : responsabilité et action*. Ce guide vise à aider les parlements à adopter une législation adéquate et à en assurer l'application afin de mieux gérer les crises de déplacement dans leur pays et de venir en aide aux populations déplacées. Il se propose également d'aider les parlementaires à remplir leur mandat de représentants de tous les citoyens, y compris les populations déplacées, et fournit aux parlements des orientations sur le rôle qu'ils sont appelés à jouer pour prévenir les déplacements et protéger et assister les populations déplacées.

ONUSIDA

- L'ONUSIDA et l'UIP ont continué à travailler en étroite collaboration sur le VIH et le sida. Les activités de terrain et de plaidoyer de l'UIP ont bénéficié d'une contribution et d'un soutien significatifs de l'ONUSIDA. Une feuille de route conjointe sur leur future collaboration a été établie, définissant l'UIP comme un partenaire clé de l'ONUSIDA permettant de mobiliser le leadership parlementaire en vue d'améliorer l'accès au traitement du VIH. L'ONUSIDA versera des fonds à l'UIP pour financer ce mécanisme.

Organisation mondiale de la santé (OMS)

- L'UIP et l'OMS ont poursuivi leur étroite collaboration, notamment en faveur de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant. Les activités de terrain de l'UIP ont bénéficié de l'appui technique et financier de l'OMS. L'OMS a également contribué à l'élaboration de supports didactiques par l'UIP, notamment le guide à l'usage des parlementaires intitulé *Action des parlements en faveur de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant* ainsi qu'à une étude sur l'ampleur et les conséquences du mariage des enfants sur le continent africain. De son côté, l'UIP a apporté sa contribution à l'élaboration des mécanismes mondiaux de responsabilisation sur la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant.

Organisation mondiale du commerce (OMC)

- Enfin, en coopération étroite avec le Parlement européen, l'UIP a organisé la session de Bali de la Conférence parlementaire sur l'OMC, qui s'est tenue en marge de la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC (décembre 2013, Indonésie). Cette session parlementaire à laquelle ont participé près de 300 parlementaires de 50 pays a insufflé aux négociations intergouvernementales la dynamique politique dont elles avaient tant besoin et a contribué à l'adoption du "Paquet de Bali", premier accord conclu à l'OMC après un blocage de 12 ans du Cycle de Doha.